Et si l'on osait se le dire !

Le début de campagne 2023 invite à la réflexion. Non pas à vrai dire à une réflexion à n'importe quel prix découlant de réactions spontanées, mais bel et bien à une réflexion « ouverte »… sans concession cependant.

Personne n'est sans ignorer que l'expression « *changements climatiques* » désigne les variations des températures et des conditions météorologiques sur le long terme. A ce sujet, l'activité humaine est souvent pointée du doigt en tant que responsable. Ayons le courage de se poser la question de savoir si la colombophilie dispose d'un statut particulier l'autorisant à revendiquer être épargnée de ces variations.

Certains étiquetteront les pistes de réflexion lancées par après de balivernes. Laissons-les dans leur monde restreint centré sur des émotions primaires, venant de l'intérieur pour s'exprimer à l'extérieur, et qui se limitent bien souvent à assouvir et défendre des intérêts personnels traitant leurs propres colombiers. Heureusement, certains oseront par contre réfléchir, accorder du temps au temps pour peser le pour et le contre à des fins de tirer profit du présent vécu dans l'intérêt du principal acteur en colombophilie, **le pigeon**.

Scanner mnémonique. Le début de campagne est loin de désopiler les amateurs. L'entame officielle le 1er avril a été annulée pour les EPR francophones Ce contretemps nécessita, la semaine suivante, de revoir la programmation des étapes qui se sont déroulées, malgré des lâchers avancés dans la journée, assez normalement dans l'ensemble sans pour autant réunir de solides contingents de départ émanant des différentes contrées. Les vitesses tenues par les pointeurs des lâchers flirtant avec les 1200 m/minute et les clôtures les plus rapides au général fixées au-delà des 800 m/minute incitent à évoquer la normalité des déroulements.

Le 15 avril dernier, journée réservée au lancement de la grande vitesse, n'a pas répondu à l'objectif prévu car, en certaines contrées, la petite vitesse était maintenue au détriment de la grande. Tous les concours, quel que soit leur kilométrage de vol, ont connu, outre des contingents plus étoffés traduisant la mise en route de davantage de colonies, des scénarios corrects malgré la décision de lâcher Pont-Sainte-Maxence sur deux jours. Un fait de quoi décontenancer et de susciter, à la découverte du bulletin des « *Infos lâchers* », des réactions émotives primaires. En effet, la remise des lâchers actée par un convoyeur suite à l'envol inquiétant du lâcher

inaugural effectué par son collègue avait de quoi semer le doute dans les esprits. Heureusement, les déroulements des deux journées n'ont pas connu de contretemps si l'on excepte que la seconde a enregistré des vitesses supérieures.

Samedi dernier n'a pas été en reste. D'une part, le Centre et Charleroi ont revu leur itinéraire en remplaçant Melun par Saint-Soupplets dans un premier temps et par Soissons dans un second pendant que, de son côté, l'ouest du Hainaut maintenait Pont-Sainte-Maxence. Le temps commence à presser car le premier rendez-vous de petit demi-fond approche. D'autre part, les lâchers de Guise ont suscité le doute en Hainaut occidental où la pluie tombait à profusion. Par contre pendant ce temps, et ce en Pays de Charleroi, une large éclaircie et le soleil régnaient avant de ne devoir céder aux premières gouttes sur le temps de midi. Ce qui ne contraria pas les retours de l'Aisne. De son côté, Pont-Sainte-Maxence proposait deux visages. Un convoyeur avait reçu l'autorisation de rentrer dès la première journée (ce que le règlement ne prévoit pas) pendant que le second remettait au dimanche au risque de rencontrer des conditions similaires selon les tendances météorologiques.

PONT-STE.-MAXENCE	bruine, mauvaise visibilité, calme	Transporteur Wybo retourne avec les pigeons en Belgique. Les sociétés sont priées de contacter leur convoyeur.	remis à demain
	Renouveau		Les transporteurs reviennent
	Ath-Lessines-Blaton		Les transporteurs reviennent
	Entente de l ouest-Les 5 et Frontalière		Les transporteurs reviennent
	Oost-Vl Middenlijn West		Les transporteurs reviennent
	Tournaisis		

Pour la gouverne de chacun, il faut se rappeler que les convoyeurs répondent aux instructions données par des responsables désignés au sein des instances des EP/EPR analysant les renseignements desdits convoyeurs et des contrôleurs français sur place et des prévisions émises sur la ligne de vol. Le retour décidé avant l'expiration du délai d'attente réglementée et la remise au lendemain ont relevé de deux analyses différentes au sein de mêmes instances, ce qui ne peut qu'interpeler à juste titre.

Que penser ? Lors des discussions et prises de position qui ont suivi et suivront encore le scénario du 22 avril vu les lâchers matinaux effectués le lendemain aux déroulements normaux, une proposition ne peut être occultée dans les raisonnements menés. Sans tenter de disculper qui que ce soit, il sied de garder en mémoire que l'amateur, en connaissance de cause, engage ses responsabilités en prenant part à une épreuve. Des amateurs ont préféré s'abstenir comme incitent à le croire diverses régressions actées sur les tableaux- miroirs. Dans un passé assez lointain, lors des campagnes belges d'octobre qualifiables pour certains de kermesses ailées, des annonces de concours n'hésitaient pas à indiquer à l'avance l'heure de lâcher quelles que soient les conditions météorologiques rencontrées. Dans l'intérêt et le respect du pigeon, il n'est pas question d'envisager recourir à semblable subterfuge, car le législateur exerce de la retenue.

PONT-STE.-MAXENCE	beau, très bonne visibilité, vent modéré ouest-sud-ouest		07:30
	Renouveau		

L'élaboration du calendrier ne demande-t-elle pas une remise en question au terme d'une analyse profonde ? Lors des trêves hivernales, certaines prises de position tentent bien souvent de convaincre une majorité à avancer la date d'ouverture, d'autres de dupliquer des

étapes pour permettre des départs ou des relances en cas de mauvaises conditions rencontrées. Décaler les périodes de compétition constituerait-elle un non-sens, un défi à la raison, même

si des « monuments » ailés traditionnels risquent d'être concernés ? La question peut être posée. Toute flexibilité instaurée, généralisée de manière pensée et contrôlée dans le programme apporterait des pistes de solution face à toute adversité rencontrée. Ainsi, à titre d'exemple, l'actuelle situation en terre carolorégienne résignée à devoir perdurer pour l'heure en petite vitesse à l'approche du petit demi-fond suite au kilométrage rencontré en grande vitesse serait moins préoccupante pour les colonies soucieuses d'être prêtes au bon moment de manière normale. N'oublions pas la seule reprise imposée en 2023 à l'itinéraire de petit demi-fond de Lamotte Beuvron au détriment d'Orléans. Ce qui induit quelques dizaines de kilomètres en plus.
Force est de reconnaître que toutes les journées disputées à ce jour en 2023 ont nécessité, chaque semaine, de réadapter les itinéraires. Ce qui ne constitue pas un fait inédit car l'obligation de revoir le plan de vol en cours de route fut coutumière par le passé, cependant de manière moins marquée.

Tout amateur en général dispose désormais de la possibilité de pouvoir jouer dans diverses ententes limitrophes. Que dire dès lors, ce samedi 22 avril, du cas d'un amateur confronté sur Pont-Sainte-Maxence à deux scénarios différents réservés à ses protégés. Ces derniers sont

situés dans deux camions proches l'un de l'autre sur l'aire de lâcher. Deux scénarios engageant des répercussions financières pour l'amateur. Une partie des volatiles est contrainte de rentrer par route, l'autre de devoir attendre. Ce cas de figure, certes différent de celui vécu lors du précédent Pont-Sainte-Maxence, ne se résume pas à une simple vue de l'esprit, mais officialise le manque de coordination au sein des instances. Le problème des lâchers est un sujet sensible à tout échelon. Faut-il rappeler l'intention, émise à une certaine époque, par le plus haut niveau fédéral de recourir aux services d'un professionnel pour guider les prises de décisions lors des confrontations nationales ? Une règlementation arrête la procédure à suivre en cas de retour par route. Est-elle d'application partout de la même manière ? Respecter le règlement est-il désormais devenu un leurre ?

Les amateurs de championnats nationaux, provinciaux sont aussi dans le doute. Quel sort final sera-t-il réservé à cette journée controversée ? Sera-t-elle neutralisée pour l'ensemble du pays par souci d'équité sportive ? L'attente s'impose, mais risque d'être longue…